Relevé des avis du Comité Social Territorial

le mardi 26 septembre 2023

Présents :

Représentants des autorités territoriales :

- Monsieur Lucien MULLER, Président du Centre de Gestion ;
- Monsieur Antonin BOXBERGER, Juriste au Centre de Gestion *(suppléant avec voix délibérative)* ;
- Madame Annick BRAESCH, Directrice générale adjointe au Centre de Gestion ;
- Monsieur Jean-Marie FREUDENBERGER, Maire de la Commune de Wittersdorf *(à partir du point 2.)* ;
- Monsieur Michel HABIG, Président du SCOT Rhin – Vignoble – Grand Ballon ;
- Monsieur Guy JACQUEY, Maire de la Commune d'Orbey ;
- Monsieur Gilles RENDLER, Directeur général des services au Centre de Gestion ;
- Monsieur Mathieu ROECKEL, Juriste au Centre de Gestion *(suppléant sans voix délibérative sauf pour le point 1.).*

Représentants du personnel :

- **F.A.F.P.T. :**
  - Madame Anne-Laure PILLAUD, Rédacteur principal de 2ème classe à la Commune de Waltenheim *(suppléante avec voix délibérative)* ;
  - Madame Katia RAMSTEIN, Adjoint administratif ppal de 2ème classe à la Commune d'Ungersheim *(suppléante sans voix délibérative)* ;
  - Madame Pascale ROGG, Attaché ppal à la Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach *(suppléante sans voix délibérative)* ;
  - Madame Béatrice SERRA, ATSEM ppal de 1ère classe à la Commune de Pulversheim ;
  - Monsieur Romuald WESSANG, Attaché à la Commune de Pfaffenheim ;
  - Madame Christiane ZINDY, Attaché à la Commune de Niederentzen.

- **C.G.T. :**
  - Monsieur Michel BIRKÉ, Adjoint technique ppal de 2ème classe à la Commune de Neuf-Brisach *(suppléant sans voix délibérative)* ;
  - Madame Patricia CANGEMI, ATSEM ppal de 1ère classe à la Commune de Sainte-Croix-en-Plaine ;
  - Madame Bénédicte VIROULET, Attaché ppal de conservation du patrimoine à la Commune de Biesheim *(suppléante avec voix délibérative)*.

- **F.O. :**
  - Madame Marion PERETTI, Rédacteur ppal de 1ère classe à la Commune de Raedersheim.

Excusés :

Représentants de l'autorité territoriale :
- Madame Denise BUHL, Maire de la Commune de Metzeral ;
- Monsieur Daniel NEFF, Maire de la Commune de Vieux-Thann.

Représentants du personnel :
- Monsieur Fabrice JACHIMOWSKI, Agent de maîtrise ppal à la Commune de Pulversheim ;
- Madame Nathalie KERN, ATSEM ppal de 1ère classe à la Commune d'Illfurth.

Autres :
- Madame Jennifer BINDLER, Responsable du service Conseil en Organisation et Santé au Travail au Centre de Gestion ;
- Docteur Sylvie ARMBRUSTER, APST 68 ;
- Docteur Christine MOTTI, APST 68 ;
- Docteur Sylvain PEREAUX, APST 68.

Participaient également :
- Madame Marie-Laure BUTTERLIN, Gestionnaire Comité Social Territorial au Centre de Gestion ;
- Madame Maëlys FLORENTINO, conseillère en organisation - service Conseil en Organisation et Santé au Travail au Centre de Gestion ;
- Monsieur Franck MOUGEL, Chargé de prévention / ACFI au Centre de Gestion.

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Social Territorial du 30 mai 2023 Suivi des avis rendus

A. Approbation du proces-verbal de la reunion du comite Social Territorial du 30 mai 2023

- **Les représentants du personnel émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal de la réunion du 30 mai 2023.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal de la réunion du 30 mai 2023.**

B. Suivi des avis rendus

Point 2 : Bilan de la démarche de prévention des risques psychosociaux : commune de Wuenheim

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant le bilan de la démarche de prévention des risques psychosociaux tel que présenté par la commune de Wuenheim.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant le bilan de la démarche de prévention des risques psychosociaux tel que présenté par la commune de Wuenheim.**

Point 3 : Présentation de la démarche de prévention des risques psychosociaux : commune de Bergheim

- **Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.**

Point 4 : Accueil des nouveaux arrivants : mise à disposition d'une application « Livret Accueil Sécurité »

La réglementation prévoit qu'une formation pratique et appropriée en matière d'hygiène et de sécurité soit organisée :

- lors de l'entrée en fonction des agents ;
- lorsque par suite d'un changement de fonctions, de techniques, de matériel ou d'une transformation des locaux, les agents se trouvent exposés à des risques nouveaux ;
- en cas d'accident de service ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel grave ou à caractère répété ;
- à la demande du service de médecine préventive au profit des agents qui reprennent leur activité après un arrêt de travail consécutif à un accident de service ou à une maladie professionnelle.

Pour que l'accueil du nouveau collaborateur se fasse dans les meilleures conditions, différentes ressources documentaires sont mises à disposition des collectivités territoriales et établissements publics par le Centre de Gestion pour expliquer les modalités d'accueil et les formaliser, à savoir :

- circulaire intitulée « Formation et information des agents à la santé et à la sécurité » ;
- fiche Psycho'ressources « Bien accueillir un nouvel arrivant pour faciliter son intégration » ;
- procédure d'accueil du nouvel arrivant ;
- livret d'accueil sécurité.

Le contenu du livret d'accueil proposé jusqu'à présent aux collectivités territoriales et établissements publics, et dénommé « Comment travailler en toute sécurité ? » reprend les principaux risques auxquels un agent territorial peut être exposé et reste « généraliste » au vu du nombre de métiers présents dans la fonction publique territoriale. Ces livrets étaient achetés à un prestataire et ce dernier nous a informés qu'il mettait fin à leur édition.
Désormais, les collectivités territoriales et établissements publics du département peuvent utiliser une application informatique accessible en ligne. Elle permet de réaliser l'édition simple, rapide et ciblée d'un livret d'accueil « hygiène et sécurité » adapté au poste de l'agent. Ce livret permet de disposer d'un support pour réaliser et présenter la santé et la sécurité dans la fonction publique territoriale ainsi que les spécificités de la collectivité employeuse.

Un Petit Déj' QVT à destination des collectivités territoriales et établissements publics affiliés au Centre de Gestion du Haut-Rhin sera organisé le jeudi 05 octobre au matin pour leur présenter ce nouvel outil. Par la suite, des ateliers en visioconférence seront proposés pour les aider à paramétrer l'outil.

- **Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.**

Point 5 : Bilan sur la formation SSCT organisée à destination des représentants du personnel, membres titulaires et suppléants du Comité Social Territorial (mai 2023)

- **Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.**

Point 6 : Organisation, fonctionnement des services et évolution des administrations

A. Modification de l'organigramme : SMF Territoire d'Energie Alsace

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la réorganisation des services et la modification de l'organigramme telles que présentées par le SMF Territoire d'Energie Alsace.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la réorganisation des services et la modification de l'organigramme telles que présentées par le SMF Territoire d'Energie Alsace.**

B. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA FILIERE AUTOMOBILE : COMMUNE DE ROUFFACH

- **Les représentants du personnel émettent à la majorité un avis favorable concernant la mise en place d'une Délégation de Service Public pour la gestion de la fourrière automobile telle que présentée par la commune de Rouffach.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la mise en place d'une Délégation de Service Public pour la gestion de la fourrière automobile telle que présentée par la commune de Rouffach.**

C. DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION PROPRE A L'AVANCEMENT DE GRADE : COMMUNE DE STAFFELFELDEN

- **Les représentants du personnel émettent à la majorité un avis défavorable à la demande relative à la fixation des taux de promotion propres à l'avancement de grade, présentée par la commune de Staffelfelden.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable à la demande relative à la fixation des taux de promotion propres à l'avancement de grade, présentée par la commune de Staffelfelden.**

D. PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR D'UTILISATION DES VEHICULES MUNICIPAUX : COMMUNE DE HESINGUE

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la mise en place d'un règlement intérieur d'utilisation des véhicules municipaux tel que présenté par la commune de Hésingue mais ne se prononcent toutefois pas sur les dispositions applicables aux élus locaux.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la mise en place d'un règlement intérieur d'utilisation des véhicules municipaux tel que présenté par la commune de Hésingue mais ne se prononcent toutefois pas sur les dispositions applicables aux élus locaux.**

E. PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR RGPD : COMMUNE D'HORBOURG-WIHR

- **Les représentants du personnel émettent à la majorité un avis favorable concernant la mise en place du règlement intérieur RGPD tel que présenté par la commune d'Horbourg-Wihr.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la mise en place du règlement intérieur RGPD tel que présenté par la commune d'Horbourg-Wihr.**

F. BILAN 2022 SUR LES CREATIONS D'EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET

Quelques données extraites du bilan des créations d'emplois à temps non complet pour 2022 ont été portées à la connaissance des membres du Comité Social Territorial :

Nombre total de créations d'emplois à temps non complet en 2022 : 125 (contre 135 en 2021).

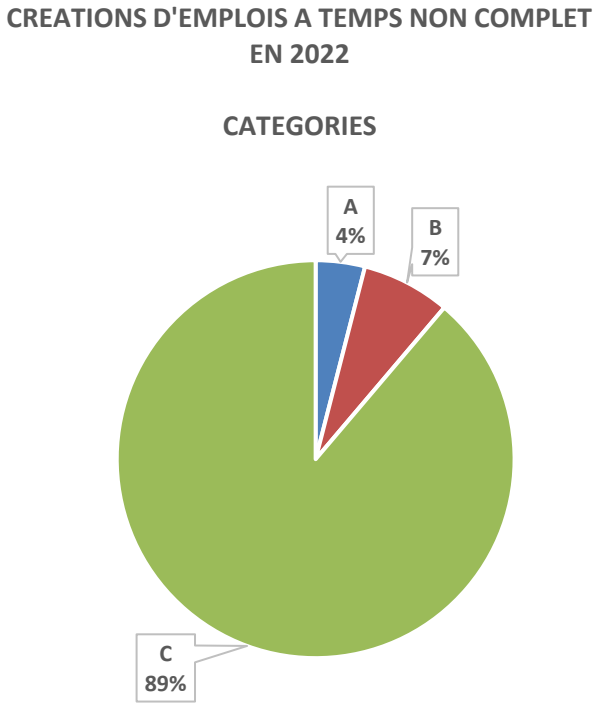

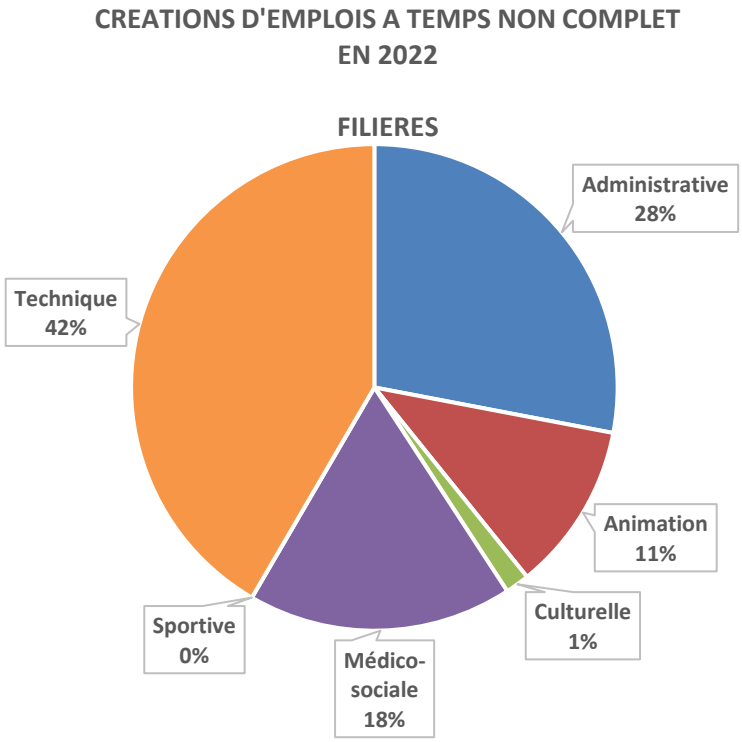

CREATIONS D'EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET
EN 2022

CADRES D'EMPLOIS - CATEGORIE C

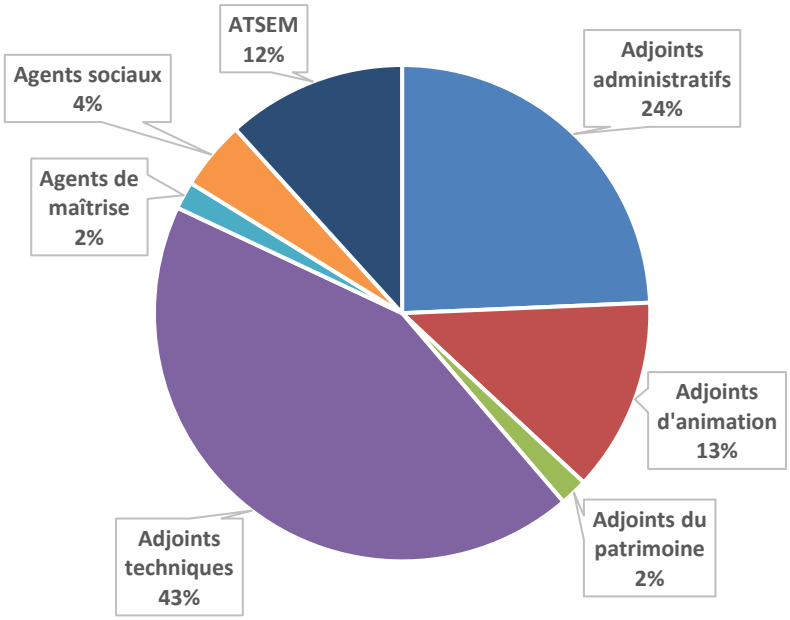

- **Les membres du Comité Social Territorial prennent acte et ne formulent pas d'observations complémentaires.**

Point 7 : Orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et d'action sociale ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire

A. Modification du Regime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujetions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : commune de Staffelfelden

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis défavorable à la demande concernant la modification des dispositions relatives au maintien du régime indemnitaire en cas d'absence des agents publics, présentée par la commune de Staffelfelden.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable à la demande concernant la modification des dispositions relatives au maintien du régime indemnitaire en cas d'absence des agents publics, présentée par la commune de Staffelfelden, sous réserve de supprimer la mention « grève » et de tenir compte de l'impact de la journée de carence.**

Le point ayant recueilli un avis défavorable à l'unanimité des représentants du personnel, il devra être soumis à nouveau aux membres du Comité Social Territorial conformément à l'article 91 du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021).

B. INSTAURATION DES TITRES-RESTAURANT : COMMUNE DE MORSCHWILLER-LE-BAS

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant le projet de délibération instaurant les titres-restaurant tel que présenté par la commune de Morschwiller-le-Bas.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant le projet de délibération instaurant les titres-restaurant tel que présenté par la commune de Morschwiller-le-Bas.**

C. PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : INFORMATION CONCERNANT LA CONVENTION DE PARTICIPATION EN PREVOYANCE

Le Centre de Gestion a mis en place une convention de participation pour le risque « prévoyance » signée avec le groupement CNP Assurances (assureur) et Relyens (gestionnaire).

Elle a pris effet au 1er janvier 2019 et concerne au 30 juin 2023, 349 collectivités et 5 397 agents. Cette convention arrive à échéance au 31 décembre 2024.

Elle concerne les garanties incapacité, invalidité, perte de retraite avec une indemnisation jusqu'à 95 % du revenu de référence et en option une garantie décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA).

Par courrier du 27 juin 2023 réceptionné le 30 juin 2023, CNP nous a informés de la résiliation à titre conservatoire de l'ensemble des contrats à l'échéance du 31 décembre 2023, sur le **motif de l'aggravation significative de la sinistralité**.

L'information faite par le courtier en date du 28 juillet 2023, annonce des aménagements tarifaires proposés par l'assureur dans les termes suivants :

- soit une augmentation de 15 % des garanties incapacité, invalidité, perte de retraite pour le niveau de couverture actuelle avec un remboursement des indemnités journalières à hauteur de 95 % ;
- soit la diminution de la prise en charge des garanties (sauf décès), en limitant le remboursement à 90 % des indemnités journalières.

En outre, CNP reporte **l'impact lié à la réforme réglementaire des retraites** qui augmente la durée d'exposition à la survenance des arrêts et aggrave la charge des arrêts sur les garanties incapacité, invalidité et décès, par une augmentation de 2% des taux 2023.

Le cumul des deux impacts porte les taux :
- à 2,22 % pour les 4 risques contre 1,94 % actuellement, avec une indemnisation à 95 % ;
- à 2,13 % pour les 4 risques avec une indemnisation à 90 %.

	Taux en vigueur pour 2019 - 2021	Taux en vigueur pour 2022	Taux en vigueur pour 2023	Taux proposés pour 2024 IJ à 95 %	Taux proposés pour 2024 IJ à 90 %
Incapacité	0,58 %	0,64 %	0,70 %	0,82 %	0,78 %
Invalidité	0,31 %	0,34 %	0,37 %	0,44 %	0,42 %
Perte de retraite	0,45 %	0,49 %	0,54 %	0,62 %	0,59 %
Total hors option	**1,34 %**	**1,47 %**	**1,61 %**	**1,88 %**	**1,79 %**
Option Décès / PTIA	0,33 %	0,33 %	0,33 %	0,34 %	0,34 %
Total avec option	**1,67 %**	**1,80 %**	**1,94 %**	**2,22 %**	**2,13 %**

Nous nous retrouvons donc dans la même situation qu'en septembre 2021 et septembre 2022.

- **Les membres du Comité Social Territorial se prononcent en faveur du maintien des garanties au niveau actuel malgré l'augmentation du taux de cotisation à 2,22 %.**

Point 8 : Protection de la santé physique et mentale, hygiène, sécurité des agents dans leur travail, organisation du travail, télétravail, enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, amélioration des conditions de travail et prescriptions légales y afférentes
Instauration du télétravail

A. COMMUNE DE HESINGUE

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la mise en place du télétravail telle que présentée par la commune de Hésingue sous réserve de la prise en compte des observations formulées.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la mise en place du télétravail telle que présentée par la commune de Hésingue sous réserve de la prise en compte des observations formulées.**

B. COMMUNE DE RAEDERSDORF

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration du télétravail telle que présentée par la commune de Raedersdorf.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration du télétravail telle que présentée par la commune de Raedersdorf.**

C. COMMUNE DE TAGOLSHEIM

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration du télétravail telle que présentée par la commune de Tagolsheim.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration du télétravail telle que présentée par la commune de Tagolsheim.**

D. SMF SCOT COLMAR – RHIN - VOSGES

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration du télétravail telle que présentée par le SMF SCOT Colmar – Rhin - Vosges.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration du télétravail telle que présentée par le SMF SCOT Colmar – Rhin - Vosges.**

Point 9 : Autres questions Formation

A. PLAN DE FORMATION

a) commune de Fessenheim

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable au Plan de formation 2023 – 2024 de la commune de Fessenheim sous réserve de la prise en compte des observations formulées.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable au Plan de formation 2023 – 2024 de la commune de Fessenheim sous réserve de la prise en compte des observations formulées.**

b) commune de Ligsdorf

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable au Plan de formation 2023 de la commune de Ligsdorf sous réserve de la prise en compte des observations formulées.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable au Plan de formation 2023 de la commune de Ligsdorf sous réserve de la prise en compte des observations formulées.**

c) SMO Recyclage Agricole du Haut-Rhin

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable au Plan de formation 2023 du SMO Recyclage Agricole du Haut-Rhin sous réserve de la prise en compte des observations formulées.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable au Plan de formation 2023 du SMO Recyclage Agricole du Haut-Rhin sous réserve de la prise en compte des observations formulées.**

B. Reglement de formation : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

- **Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la mise en place d'un règlement de formation tel que présenté par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin.**
- **Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité des membres votants un avis favorable concernant la mise en place d'un règlement de formation tel que présenté par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin.**

Point 10 : Divers
Présentation des avis et notifications d'avis formulés par délégation au nom du Comité Social Territorial

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin
22 rue Wilson - 68027 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 20 36 00 - Fax : 03 89 20 36 29 - cdg68@cdg68.fr - www.cdg68.fr

Réunion du Comité Social Territorial du 26 septembre 2023
Point 10. : avis par délégation (mai à septembre 2023)

OBJET	COLLECTIVITE / EP	EMPLOI	GRADE	ANCIENNE DUREE DE TRAVAIL	NOUVELLE DUREE DE TRAVAIL	DATE D'EFFET	QUOTA %	MOTIF SUPPRESSION EMPLOI	DATE AVIS / DATE NOTIFICATION	GRADE DU MAPP	DIPLÔME APP
accueil d'un apprenti	COMMUNE DE BERGHEIM								30 juin 2023	agent de maîtrise territorial	BAC PRO Aménagements Paysagers
accueil d'un apprenti	COMMUNE DE HABSHEIM								17 août 2023	technicien territorial principal de 1ère classe	BUT Carrières Juridiques
accueil d'un apprenti	COMMUNE DE KUNHEIM								24 août 2023	attaché territorial	BUT Carrières Juridiques
accueil d'un apprenti	COMMUNE DE STAPPELFELDEN								3 août 2023	adjoint technique territorial principal 1ère classe	Bac Pro Aménagements Paysagers
accueil d'un apprenti	COMMUNE DE VILLAGE-NEUF								25 mai 2023	adjoint administratif territorial	Bac Pro AGORA
accueil d'un apprenti	SMO PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES								19 juin 2023	ingénieur contractuel	Licence pro. cartographie, topographie et SIG
contrat de prévoyance - contrat santé	SMF SCOT COLMAR - RHIN - VOSGES								31 août 2023		
convention de participation risque santé	COMMUNE DE GEISPITZEN					1 août 2023			31 mai 2023		
convention de participation risque santé	COMMUNE DE GUEBWENHEIM					1 janvier 2024			29 août 2023		
instauration de l'IHTS	SIVOM SOULTZBACH					15 juin 2023			8 juin 2023		
instauration du forfait "mobilités durables"	COMMUNE DE ORBEY					1 juillet 2023			25 mai 2023		
instauration du forfait "mobilités durables"	COMMUNE DE ZILLISHEIM					1 juin 2023			25 mai 2023		
instauration du forfait "mobilités durables"	SIVU SCOLAIRE DES SOURCES					1 janvier 2024			6 septembre 2023		
instauration du forfait "mobilités durables"	SMF SCOT COLMAR - RHIN - VOSGES					1 janvier 2024			10 août 2023		
instauration du forfait "mobilités durables"	SMF TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DU SECTEUR 4					1 juillet 2023			25 mai 2023		
instauration du régime indemnitaire	COMMUNE DE RUEDERBACH								25 mai 2023		
instauration du régime indemnitaire	SMF SCOT COLMAR - RHIN - VOSGES					1 janvier 2024			10 août 2023		
instauration d'un régime d'astreinte	COMMUNE DE ISSENHEIM					1 juillet 2023			10 août 2023		
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE FRELAND					1 juillet 2023			19 juin 2023		
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE GRIESBACH-AU-VAL					1 septembre 2023			3 août 2023		
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE NIEDERMORSCHWIHR					1 septembre 2023			19 juin 2023		
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE ROUFFACH					4 septembre 2023			10 août 2023		
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE STEINBACH					1 juillet 2023			30 juin 2023		
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE TRAUBACH-LE-HAUT					1 septembre 2023			24 août 2023		
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE WALDIGHOFFEN					1 juillet 2023			8 juin 2023		
Lignes Directrices de Gestion	COMMUNE DE WALHEIM					1 septembre 2023			3 août 2023		
Lignes Directrices de Gestion	SIVU ALIMENTATION EAU POTABLE FULLEREN - MERTZEN - SAINT-ULRICH - STRUETH					1 juillet 2023			8 juin 2023		
Lignes Directrices de Gestion	SIVU RPI ESCHBACH-AU-VAL - GRIESBACH-AU-VAL - GUNSBACH					1 septembre 2023			24 août 2023		
Lignes Directrices de Gestion	SMF TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE					1 janvier 2022			13 juin 2023		
modification de durée de travail	COMMUNE DE BERGHOLTZ	agent chargé de la propreté et de l'hygiène des locaux	adjoint technique territorial	17,48/35èmes	19,93/35èmes	1 octobre 2023			9 août 2023		
modification de durée de travail	COMMUNE DE BUETHWILLER	secrétaire de mairie	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	24/35èmes	35/35èmes	1 janvier 2024			31 août 2023		
modification de durée de travail	COMMUNE DE DANNEMARIE		ATSEM principal de 1ère classe	24,70/35èmes	28/35èmes	1 septembre 2023			8 août 2023		
modification de durée de travail	COMMUNE DE LARGITZEN	agent d'entretien	adjoint technique territorial contractuel	11,50/35èmes	13/35èmes	1 octobre 2023			1 août 2023		
modification de durée de travail	COMMUNE DE LAUTENBACH-ZELL	chargé(e) d'accueil	adjoint administratif territorial	27/35èmes	35/35èmes	1 juin 2023			12 mai 2023		
modification de durée de travail	COMMUNE DE LUTTER	secrétaire de mairie	adjoint administratif territorial	17,50/35èmes	21,50/35èmes	1 septembre 2023			31 juillet 2023		
modification de durée de travail	COMMUNE DE ORBEY	animateur (trice)	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	17,50/35èmes	23,50/35èmes	4 septembre 2023			31 août 2023		
modification de durée de travail	COMMUNE DE OTTMARSHEIM	ATSEM	agent social territorial	21,66/35èmes	14,91/35èmes	1 octobre 2023			5 septembre 2023		
modification de durée de travail	COMMUNE DE PETIT-LANDAU	agent d'entretien	adjoint technique territorial	11,50/35èmes	21/35èmes	1 septembre 2023			12 juin 2023		
modification de durée de travail	COMMUNE DE SAINT ULRICH	secrétaire de mairie	adjoint administratif territorial	20/35èmes	32/35èmes	1 octobre 2023			29 mai 2023		
modification du régime indemnitaire	COMMUNE DE BERGHOLTZ								6 septembre 2023		
mutualisation de services	COMMUNE DE PETIT-LANDAU								9 mai 2023		
organisation du travail	COMMUNE DE FELLERING								12 juin 2023		
organisation du travail	COMMUNE DE PETIT-LANDAU								13 juin 2023		
projet de mise en place d'un compte épargne-temps	SMO GECT EURODISTRICT REGION FREIBURG - CENTRE ET SUD ALSACE								7 septembre 2023		
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE AUBURE						100%		27 juillet 2023		
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE BATTENHEIM						100%		1 juin 2023		
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE BURNHAUPT-LE-HAUT						100%		26 juin 2023		
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE ETEIMBES						100%		27 juillet 2023		
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE FELLERING						100%		21 juin 2023		
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE GEISHOUSE						100%		26 juin 2023		
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE NIEDERMORSCHWIHR						100%		29 juin 2023		
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE RODEREN						100%		9 mai 2023		
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE TRAUBACH-LE-HAUT						100%		12 juin 2023		
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE WALDIGHOFFEN		adjoint technique territorial principal 1ère et 2ème classe				100%		10 août 2023		
quota d'avancement de grade	COMMUNE DE WALHEIM						100%		3 août 2023		
quota d'avancement de grade	PETR PAYS DU SUNDGAU						100%		12 juin 2023		
quota d'avancement de grade	SIVU ALIMENTATION EAU POTABLE FULLEREN - MERTZEN - SAINT-ULRICH - STRUETH					27 juin 2023	100%		15 juin 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps complet	COMMUNE DE BRUEBACH		ATSEM			1 juillet 2013		retraite	5 septembre 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps complet	COMMUNE DE DANNEMARIE	aide maternelle	ATSEM principal 2ème classe			1 septembre 2023		emploi non pourvu	8 août 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps complet	COMMUNE DE HIRSINGUE	coordinateur des activités techniques	ingénieur territorial			1 avril 2023		retraite	26 mai 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps complet	COMMUNE DE ISSENHEIM	agent technique polyvalent	adjoint technique territorial			1 juillet 2023		emploi non pourvu	9 août 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps complet	COMMUNE DE ISSENHEIM	agent technique polyvalent	adjoint technique territorial			1 juillet 2023		emploi non pourvu	9 août 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps complet	COMMUNE DE ISSENHEIM	agent technique polyvalent	adjoint technique territorial			1 juillet 2023		emploi non pourvu	9 août 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps complet	COMMUNE DE ISSENHEIM	agent technique polyvalent	adjoint technique territorial			1 juillet 2023		emploi non pourvu	9 août 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps complet	COMMUNE DE WETTOLSHEIM	agent technique polyvalent	adjoint technique territorial			31 août 2023		démission	29 août 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE BERGHOLTZ-ZELL	agent d'entretien	adjoint technique territorial	06/35èmes		24 mai 2023		emploi non pourvu	22 mai 2023		

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin
22 rue Wilson - 68027 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 20 36 00 - Fax : 03 89 20 36 29 - cdg68@cdg68.fr - www.cdg68.fr

Réunion du Comité Social Territorial du 26 septembre 2023
Point 10. : avis par délégation (mai à septembre 2023)

OBJET	COLLECTIVITE / EP	EMPLOI	GRADE	ANCIENNE DUREE DE TRAVAIL	NOUVELLE DUREE DE TRAVAIL	DATE D'EFFET	OBJET A %	MOTIF SUPPRESSION EMPLOI	DATE AVIS / DATE NOTIFICATION	GRADE DU MAPP	DIPLÔME APP
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE BERGHOLTZ-ZELL	agent d'entretien	adjoint technique territorial	09/35ème		1 mai 2023		licenciement pour inaptitude physique	22 mai 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE BRUEBACH	agent polyvalent du service administratif	adjoint administratif territorial	16/35ème		1 décembre 2020		retraite	5 septembre 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE BRUEBACH	agent des services techniques	adjoint technique territorial	17,50/35ème		5 octobre 2009		démission	5 septembre 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE BRUEBACH		AT SEM	27,50/35ème		9 juillet 2022		rupture conventionnelle	5 septembre 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE BRUEBACH	agent des services techniques	adjoint technique territorial	07,50/35ème		1 avril 2019		retraite	5 septembre 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE BRUEBACH	agent des services techniques	adjoint technique territorial	05,50/35ème		1 mai 2013		démission	5 septembre 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE HETTENSCHLAG	secrétaire de mairie	adjoint administratif territorial	20/35ème		1 mars 2023		mutation	10 mai 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE MUNTZENHEIM	chargé des interventions techniques polyvalent en milieu rural	adjoint technique territorial	17,50/35ème		1 juillet 2023		emploi non pourvu	25 mai 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE ORSCHWIHR	agent d'entretien	adjoint technique territorial	04/35ème		1 mai 2023		licenciement pour inaptitude physique	12 mai 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE RUSTENHART	agent polyvalent du service technique	adjoint technique territorial	30/35ème		1 janvier 2023		nommé sur un emploi à temps complet	19 juin 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	COMMUNE DE VILLAGE-NEUF	agent des services techniques	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	26/35ème		1 septembre 2021		retraite	6 juin 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	SIVOM ORZELL		adjoint technique territorial	9,08/35ème		1 mai 2023		licenciement pour inaptitude physique	10 mai 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	SIVOM ORZELL	agent chargé du nettoyage du groupe scolaire	adjoint technique territorial	9,08/35ème		1 septembre 2022		mutation	10 mai 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	SIVOM WAHLBACH - ZAESSINGUE	adjoint technique - accompagnatrice de bus	adjoint technique territorial de 2ème classe	7,25/35ème		1 septembre 2023		besoin du service	30 juin 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	SIVU GESTION SCOLAIRE TAGOLSHEIM - WALHEIM		adjoint technique territorial	16/35ème		25 avril 2022		licenciement pour inaptitude physique	24 mai 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	SMO GECT EURODISTRICT REGION FREIBURG - CENTRE ET SUD ALSACE	assistant (e) administratif (ve)	cadres d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et des rédacteurs territoriaux	17,50/35ème		1 novembre 2023		emploi non pourvu	22 août 2023		
suppression d'un emploi permanent à temps non complet	SMO GECT EURODISTRICT REGION FREIBURG - CENTRE ET SUD ALSACE	chargé (e) de mission	cadres d'emplois des attachés territoriaux et des ingénieurs territoriaux	17,50/35ème		1 novembre 2023		emploi non pourvu	22 août 2023		

Monsieur Lucien MULLER lève la séance à 10h05 en remerciant les membres présents.

Colmar, le 20 octobre 2023

Le Président
du Comité Social Territorial

SIGNÉ

Lucien MULLER
Président du CDG 68

La secrétaire de séance

SIGNÉ

Annick BRAESCH
Directrice adjointe du CDG 68

Le secrétaire adjoint de séance

SIGNÉ

Romuald WESSANG
Attaché à la Commune de Pfaffenheim